



Liste des documents requis pour la demande selon l'art. 24a LN (à signer et renvoyer avec la demande)

Pour le grand-parent	
<input type="checkbox"/>	Copie du certificat de naissance (si né(e) en Suisse)
	<i>ou</i>
<input type="checkbox"/>	Attestation d'une autorité suisse confirmant que le grand-parent a acquis un droit de séjour en Suisse (autorisation de séjour ou d'établissement, admission provisoire, carte de légitimation établie par le Département fédéral des affaires étrangères DFAE ou autorisation de séjour avec activité lucrative, c'est-à-dire permis Ci)
<input type="checkbox"/>	Si l'un des grands-parents n'est pas né en Suisse et si vous ne pouvez pas établir que celui-ci était titulaire d'un titre de séjour en Suisse, il convient de rendre vraisemblable que celui-ci a acquis un droit de séjour en Suisse. Des informations utiles pourraient être contenues, par exemple, dans les recueils de données suivantes (cf. art. 15b OLN): <ul style="list-style-type: none">- Registre des habitants des communes et cantons de domicile d'un des grands-parents (cf. modèle sous www.sem.admin.ch > FAQ > Naturalisation facilitée pour les étrangers de la troisième génération)- Systèmes d'information sur la migration des communes et des cantons de domicile d'un des grands-parents- Autre
Pour le parent	
<input type="checkbox"/>	Copie du certificat de naissance des deux parents (traduit dans une langue nationale suisse)
<input type="checkbox"/>	Copie de l'autorisation d'établissement (permis C)
<input type="checkbox"/>	Original des attestations de domicile pour au minimum 10 ans de séjour en Suisse
<input type="checkbox"/>	Preuve que le parent a accompli au moins 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse (copie des certificats scolaires ou attestations des autorités scolaires). Cf. modèle sous www.sem.admin.ch > FAQ > Naturalisation facilitée pour les étrangers de la troisième génération
Pour le/la requérant/e	
<input type="checkbox"/>	Photo-passeport du/de la requérant/e - à coller sur la première page du formulaire
<input type="checkbox"/>	Original de la "Confirmation de l'état civil enregistré d'une personne de nationalité étrangère et d'une personne apatride" avec les données personnelles actuelles, disponible auprès de l'office d'état civil du lieu de domicile en indiquant la raison suivante: "Demande de naturalisation facilitée"
<input type="checkbox"/>	Copie de l'autorisation d'établissement (permis C)
<input type="checkbox"/>	Original des attestations de domicile de chaque commune de domicile pour les cinq dernières années en Suisse
<input type="checkbox"/>	Preuve d'avoir accompli au moins 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse (copie des certificats scolaires ou attestations des autorités scolaires). Cf. modèle sous www.sem.admin.ch > FAQ > Naturalisation facilitée pour les étrangers de la troisième génération
<input type="checkbox"/>	Attestation originale et de date récente des autorités d'aide sociale qui confirme qu'aucune prestation n'a été perçue au cours de trois dernières années avant le dépôt de la demande ou document attestant le remboursement total des prestations. Pour les mineurs: attestation établie au nom des parents. Cf. modèle sous www.sem.admin.ch > FAQ > Naturalisation facilitée pour les étrangers de la troisième génération

<input type="checkbox"/>	En plus, dès l'âge de 10 à 25 ans Attestation du Ministère public des mineurs concernant d'éventuelles procédures pénales (tenant compte des 5 dernières années). Cf. modèle sous www.sem.admin.ch > FAQ > Naturalisation facilitée pour les étrangers de la troisième génération
<input type="checkbox"/>	En plus, dès l'âge de 12 ans Attestation scolaire ou de formation de date récente ou copie du contrat d'apprentissage ou attestation de travail, originale et de date récente, de l'employeur ou documents qui confirment une activité lucrative indépendante ou attestation de la caisse suisse de compensation (AVS/AI)
<input type="checkbox"/>	En plus, dès l'âge de 16 ans Extrait détaillé, original et de date récente du registre des poursuites pour les cinq dernières années (avec indications des éventuels actes de défaut de biens), au nom du/de la requérant/e. En plus, au cas où le/la requérant/e est marié/e ou vit en partenariat enregistré, un extrait détaillé, original et de date récente du registre des poursuites pour les cinq dernières années (avec indications des éventuels actes de défaut de biens), au nom du conjoint resp. du partenaire enregistré
<input type="checkbox"/>	En plus, dès l'âge de 18 ans Confirmation des autorités fiscales, originale et de date récente, indiquant que tous les impôts communaux, cantonaux et l'impôt fédéral direct sont payés pour les cinq dernières années, selon la taxation définitive
<input type="checkbox"/>	Déclaration concernant le respect de la sécurité et de l'ordre publics
<input type="checkbox"/>	Autorisation en vue de l'obtention de renseignements
Pour chaque enfant mineur étranger inclus dans la demande	
<input type="checkbox"/>	Original de la "Confirmation de l'état civil enregistré d'une personne de nationalité étrangère et d'une personne apatride" avec les données personnelles actuelles, disponible auprès de l'office d'état civil du lieu de domicile en indiquant la raison suivante: "Demande de naturalisation facilitée"
<input type="checkbox"/>	Document attestant de l'autorité parentale, muni d'une traduction certifiée dans une langue nationale, ou déclaration écrite du père/de la mère de par laquelle il/elle donne son accord à la naturalisation de son enfant
<input type="checkbox"/>	Original des attestations de domicile de chaque commune de domicile pour les deux dernières années en Suisse
<input type="checkbox"/>	Copie de l'actuel titre de séjour
<input type="checkbox"/>	En plus, pour les enfants mineurs inclus dès l'âge de 10 ans Attestation du Ministère public des mineurs concernant d'éventuelles procédures pénales (tenant compte des 5 dernières années). Cf. modèle sous www.sem.admin.ch > FAQ > Naturalisation facilitée pour les étrangers de la troisième génération
<input type="checkbox"/>	En plus, pour les enfants mineurs inclus dès l'âge de 12 ans Attestation scolaire ou de formation de date récente ou copie du contrat d'apprentissage

Par votre signature, vous confirmez avoir pris connaissance de la feuille d'information concernant l'art. 24a LN et avoir annexé tous les documents requis pour la demande.

Date

Signature du/de la requérant/e

Pour les mineurs: signatures des deux parents
ou du/des représentant/s légal/légaux